

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
جامعة العربي بن مهيدى أم البواء
UNIVERSITE LARBI BEN M'HIDI OUM EL BOUAGHI
كلية العلوم والعلوم التطبيقية
Faculté des Sciences et des Sciences Appliquées

Matricule statistique : 001304019017552

Siege social : Route de Sedrata, Ain Beida

AVIS DE CONSULTATION

N° : 02 /UOEB/FSSA/2020

Le doyen de la faculté des sciences et des sciences appliquées de l'université d'Oum El Bouaghi lance une consultation aux sociétés et aux entreprises de la réalisation et/ou l'entretien et la maintenance des espaces verts pour : **«Entretien des Espaces Verts de la Faculté des Sciences et des Sciences Appliquées à Ain Beida Pour L'année 2020».**

L'attribution de cette opération se fera en lot unique. Le retrait des documents de la consultation (cahiers des charges) peut s'effectuer dès le premier (1^{er}) affichage, auprès du bureau du secrétaire général de la faculté des sciences et des sciences appliquées qui se trouve au quatrième (4^{ème}) étage de l'administration centrale de la faculté contre paiement de la somme de deux mille dinars algériens (2 000 DA). Les opérateurs intéressés sont priés de ramener leur cachet afin de signer le registre de retrait des cahiers des charges.

L'offre se compose de trois (03) dossiers : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Chaque dossier doit être inséré dans une enveloppe séparée et cachetée. Les indications à porter sur chaque enveloppe sont : la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention **"A n'ouvrir que par la COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES - CONSULTATION N° 02 /UOEB/2019, Entretien des Espaces Verts de la Faculté des Sciences et des Sciences Appliquées à Ain Beida Pour L'année 2020».**

L'offre doit être accompagnée des pièces énumérées ci-dessous :

Alinéa 1 : le dossier de candidature

- une déclaration de candidature (annexe II);
- une déclaration de probité (Annexe I);
- les statuts pour les sociétés;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

a) capacités professionnelles

1. le registre de commerce normal ou biométrique (et tout document justifiant la nature et la qualité de l'activité)
2. le numéro d'identification fiscale (NIF)
3. l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement
4. l'attestation de mise à jour CNAS
5. l'attestation de mise à jour CASNOS
6. l'extrait du casier judiciaire n° 3 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société

7. Statut de l'entreprise
8. L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien de L'année 2018
9. Mémoire technique justificatif

b) capacités financières

- 10.les bilans financiers des les exercices 2017 et 2018 visé par les services des impôts
11. Attestation d'activité (C20)
12. l'attestation de solvabilité bancaire

c) capacités techniques

13. la liste des moyens humains à engager pour l'exécution de la convention, la déclaration de la CNAS pour chaque salarié et les diplômes des ingénieurs avec les attestations d'affiliations.
14. La liste des moyens matériels de l'entreprise dument légalisées récemment par un huissier de justice de l'année en cours ou les factures d'achats pour le matériel non roulant et des copies des cartes grises accompagnées des certificats d'assurances valide au jours de l'ouverture des plis pour le matériel roulant

Alinéa 2 : l'offre technique

- une déclaration à souscrire (Annexe III);
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique, entre autre ;
- le cahier des charges (Cahier des Clauses Administratives Générales, Cahier des Prescriptions Techniques, Cahier des Prescriptions Spéciales) portant à la dernière page la mention manuscrite "**lu et accepté**".

Alinéa 3 : l'offre financière

- la lettre de soumission (Annexe IV);
- le bordereau des prix unitaires (BPU);
- le détail quantitatif et estimatif (DQE);

*Les documents demandés sont des photocopies conformes aux originaux et doivent être valides le jour de l'ouverture des plis. Avant la signature de la convention, l'attributaire provisoire doit présenter les documents originaux pour vérification.

***Pour le passage a l'évaluation technique le soumissionnaire devrait avoir réalisé aux minimum deux projets similaires a l'objet de la consultation, Il ne sera tenu compte que des attestations de bonne exécution signées par les ordonnateurs.**

La durée accordée pour la préparation des offres est fixée à **huit (08)** jours par référence à la date du premier (1^{ère}) affichage des placards publicitaires de cet avis de consultation.

Les offres doivent être déposées au bureau du secrétaire général de la faculté des sciences et des sciences appliquée (**4^{ème étage}**). La durée de la validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois. (98 j).

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le créneau horaire de dépôt des offres est fixé le jour limite de dépôt des offres de neuf (09.00) heures à treize (13.00) heures. L'heure d'ouverture des plis est fixée le jour limite de dépôt des offres à treize (13.00) heures, en salle de réunion de la faculté des sciences et des sciences appliquée qui se trouve au troisième (3^{ème}) étage. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désireux d'y assister aux travaux de la commission lors de la séance d'ouverture des plis.

